

ALERTE MÉTÉOROLOGIQUE

VIGILANCE ORANGE

Le préfet de la Gironde, au vu des informations transmises par Météo-France, et conformément au plan départemental d'alerte météorologique, décide la diffusion de l'alerte météorologique pour le phénomène :

ORAGES

pour l'ensemble des communes de la Gironde, le **mardi 18 juin 2024, de 17H00 à 23H00.**

Situation actuelle :

Passage en vigilance orange à compter de 17h pour les départements de la Gironde(33) et des Landes (40) et à compter de 19h pour les départements de la Dordogne(24) et du Lot-et-Garonne(47).

Situation générale: En cette fin de nuit, les orages qui ont impacté le Poitou-Charentes dans la nuit de lundi à mardi s'évacuent vers le nord de la région.

Évolution prévue :

En fin d'après-midi de mardi une dégradation orageuse se met en place sur le golfe de Gascogne puis aborde l'ouest de l'ancienne Aquitaine, ces orages remontent ensuite vers le nord de l'ancienne Aquitaine en fin de journée avant s'évacuer vers l'ouest Limousin/est Poitou-Charentes en début de nuit de mardi à mercredi en perdant légèrement en intensité.

Ces orages s'accompagnent :

*** de chutes de grêles ;**

*** de rafales de vent de l'ordre de 90 à 100 km/h ;**

*** de cumuls de pluies pouvant atteindre 30 à 50 mm en peu de temps.**

À noter que le risque d'avoir des grêlons avec un diamètre supérieur à 2cm est particulièrement marqué.

Il est demandé aux maires d'aviser les exploitants de campings, de chapiteaux, sur ce risque, afin de prendre toutes les mesures pour assurer la sécurité des personnes et des biens et d'informer la population sur les risques et les conseils de comportement suivants :


RISQUES	CONSEILS DE COMPORTEMENT
<ul style="list-style-type: none">• Violents orages susceptibles de provoquer localement des dégâts importants• Des dégâts importants sont localement à craindre sur l'habitat léger et les installations provisoires• Des inondations de caves et points bas peuvent se produire très rapidement• Quelques départs de feux peuvent être enregistrés en forêt suite à des impacts de foudre non accompagnés de précipitations	<ul style="list-style-type: none">• À l'approche d'un orage, mettez à l'abri les objets sensibles au vent ou pouvant être inondés• Éloignez-vous des arbres et des cours d'eau• Abritez-vous dans un bâtiment en dur• Tenez-vous informés et évitez de vous déplacer• Évitez les promenades en forêt• Évitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques• Signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoins

Il vous appartient de vous tenir informé de l'évolution de cet événement météorologique :

Météo-France : 05 67 22 95 00 et <http://www.meteofrance.com/accueil>

Préfecture : 05 56 90 65 98 (répondeur)

Pour le préfet,
Le sous-préfet, directeur de cabinet,


Justin BABILOTTE